

Barème d'honoraires*

Actualisé au 01/01/2023

*Prix maximum par prestation

Avec un minimum de facturation de 3 500 €

TRANSACTION

TVA en vigueur : 20%

Honoraires de négociation

(Vente d'habitation, stationnement, terrain à bâtir)

Montant TTC à la charge du vendeur – Le barème est à appliquer par tranche cumulative

Assiette	HT	TTC
De 0 à 55 000 €	8,33 %	10 %
De 55 001 € à 70 000 €	7,50 %	9 %
De 70 001 € à 95 000 €	7,08 %	8,5 %
De 95 001 € à 125 000 €	5,83 %	7 %
Au-delà de 125 001 €	5 %	6 %

LOCATION

Honoraires de location*

(Montant TTC identique pour chacune des parties, **bailleur et locataire**)

*L'ensemble des honoraires est plafonné à un mois de loyer charges comprises	Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	Réalisation d'état des lieux de sortie
Appartement, maison	10 € ttc /m ²	3 € ttc/m ²

Frais d'entremise et de négociation (à la charge exclusive du bailleur) **1%** du loyer annuel hors charges

Location stationnement (frais partagés de moitié entre chaque parties) **112 € TTC**

GESTION LOCATIVE

Forfaits

(Montant exprimé en % TTC de l'encassement)

Service Initial	8,40 %
Service Confort	9,60 %
Service Privilège	10,80 %

Autres services

Forfait gestion de garage	14,40 % TTC des sommes encaissées
Forfait baux commerciaux	8% TTC du loyer annuel hors charges
Options et prestations hors forfait	Consultable sur demande

AUTRES PRESTATIONS

Détail des prestations et prestations spécifiques

[Nous consulter](#)